

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7290739701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7290739701>

Cette annonce a été mise en ligne le **10 mai 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **50 - MANCHE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué, par acte sous seing privé, en date du 6 mai 2022, à SAINT PAIR SUR MER, une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SEE GRANVILLE MATERIAUX.

Forme : Société par actions simplifiée.

La société a pour objet, de manière directe et indirecte :

- Le commerce de gros et au détail de matériaux de construction, de tous produits du bâtiment et de bricolage ;
- La fabrication et la commercialisation de produits en béton ou ciment, et notamment les parpaings et poutrelles ;
- La prise d'intérêts par voie d'apport, fusion, participation, souscription d'actions, de parts ou d'obligations ou de toute autre manière, dans toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement ou indirectement à l'objet social. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation..

Durée de la société : 99 ans.

Capital social : 280.000 euros euros divisé en 280.000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La transmission des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital s'opère par virement de compte à compte dans les livres de la société. Seuls les titres libérés des versements exigibles peuvent être admis à cette formalité.

Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la société, que cette transmission résulte d'une cession, d'une succession ou de la liquidation de communauté de biens entre époux ou encore de la disparition de la personnalité

morale d'un associé, y compris si cette disparition emporte transmission universelle du patrimoine.

Siège social : Lieudit "Le Poirier", 50380 St Pair sur Mer.

La société sera immatriculée au RCS de Coutances.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Monsieur Laurent DELHAY demeurant 4 Impasse de la Jeannerie 50560 Gouville sur Mer a été nommé président pour une durée illimitée.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

